

Dépose et repose d'un parquet en sapin lors de la réhabilitation d'un bâtiment



Cluster Ekvation

Rue de Bourgogne
Base du 11/19
62750 Loos-en-Gohelle
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Isabelle Cari
i.cari@cd2e.com

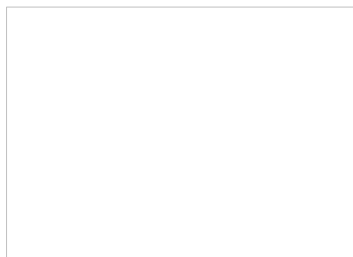
[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Maison de l'Ingénieur de Loos-en-Gohelle (62), vestige de l'époque industrielle du charbon, est une maison typique du bassin minier construite entre 1920 et 1925. Elle est développée sur 4 niveaux pour une surface de plancher initiale de 395 m². C'est une maison de construction traditionnelle en briques de terre cuite, en couverture tuiles, avec un parquet en sapin. La maison fait partie des 353 éléments répartis sur 109 sites inscrits le 30 juin 2012 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

C'est dans le cadre de la réhabilitation de ce bâtiment que le projet Réhafutur a vu le jour, avec pour vocation de proposer des solutions de rénovation de l'habitat minier avec de hautes exigences énergétiques, environnementales, économiques et sociales. C'est un projet expérimental et innovant visant à faire monter en compétence la filière du bâtiment et réaliser des opérations de rénovation exemplaires et reproductibles. Ce projet a pour ambition de faire évoluer les méthodes de rénovation régionales, en y intégrant des matériaux agrosourcés, issus du recyclage ou du réemploi.



OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Lors de la réhabilitation, une des actions a consisté à déposer le parquet centenaire en sapin rouge des Vosges pour procéder aux opérations de rénovation énergétique puis de reposer le parquet après ces opérations.

L'objectif de ce réemploi était triple :

Exemplarité :

Démontrer la faisabilité du réemploi in situ

Environnemental :

Conserver un matériau noble et centenaire dans le cadre d'une réhabilitation

Limiter les impacts du transport lié à l'évacuation des matériaux et à la livraison de matériaux neufs

Réduire le volume de déchets de chantier à traiter

Social :

Créer de l'emploi « durable »

NB : Le réemploi s'étant déroulé dans le cadre d'une opération témoin, il n'y a pas eu de recherche de rentabilité.

Résultats quantitatifs

La surface totale de plancher réemployée est de 62 m².

Résultats qualitatifs

[Plate-forme de démonstration des systèmes constructifs de rénovation exemplaire de l'habitat minier ancien](#)

MISE EN OEUVRE

Planning

Pour permettre le réemploi du parquet, des solutions ont dû être trouvées pour lever les freins rencontrés :

Comment inciter les entreprises au réemploi des produits ?

Les opérations de dépose des produits pour une repose ultérieure ne faisant pas forcément partie des pratiques des entreprises, elles ont été inscrites dans le cahier des charges du marché de conception/réalisation passé avec le groupement. Les spécificités du cahier des charges quant à la dépose et repose du parquet prévoyaient donc :

Dès le démarrage des travaux, en collaboration avec le gros œuvre, la dépose des parquets « avec souci de conservation pour être remis en place pendant la phase d'exécution »

Lors de la phase d'exécution, la pose du parquet au niveau 1 à partir des lames de parquets récupérées.

Déroulé :

2012 : début de la réhabilitation

Avril 2013 : dépose du parquet

Janvier 2014 : repose du parquet

Le parquet a été démonté pour être reposé dans les étages. A partir des lames récupérées, le parquet est posé sur lambourdes et fibre de bois. Chaque lame est nettoyée et les languettes dûment conservées permettront une pose clouée. Un ponçage de finition a été réalisé ainsi que l'application d'un vernis de protection.

Moyens humains

1 compagnon menuisier

Dépose : 32 heures

Nettoyage : 15 heures

Repose : 90 heures

Total : 137 heures

Moyens financiers

1 compagnon menuisier

Dépose / Nettoyage / Repose : 5 480,00 €

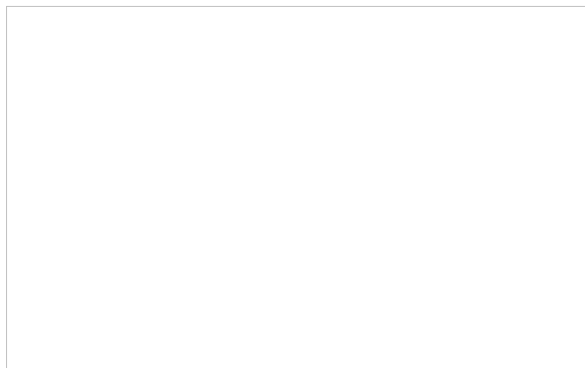
Transport : 250,00 €

Total : 5 730,00 €

Moyens techniques

Un parquet traditionnel est cloué en languette, avec des pointes tête homme, selon une inclinaison d'environ 30°. Pour enlever un parquet cloué, il faut faire levier alternativement dans les deux sens jusqu'à ce que les têtes des pointes puissent être saisies avec les tenailles. La pince à décoffrer dispose d'un espace d'engagement suffisant pour retirer la lame de parquet sans dégât. La première rangée à enlever est la dernière qui a été posée.

Un ciseau à bois a été utilisé pour le nettoyage des languettes avant repose.



Partenaires mobilisés

La Samérienne de menuiserie (Samer, 62)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce projet expérimental constitue une opération témoin ayant pour but de tester et diffuser des opérations de rénovation exemplaires et reproductibles. Le réemploi du parquet est une opération reproductible,

Difficultés rencontrées

Le réemploi du parquet a permis de mener une action exemplaire tout en faisant montée en compétence l'entreprise réalisant les travaux.

Par ailleurs, cette opération témoin a permis de diffuser les bonnes pratiques lors d'une réhabilitation.

Recommandations éventuelles

S'assurer que l(es) entreprise(s) sélectionnée(s) possèdent des compétences de menuisier pour la dépose en vue du réemploi et aient une bonne sensibilité environnementale

S'assurer du bon état d'origine du parquet

Mots clés

REEMPLOI | ENTREPRISE | COLLECTIVITES LOCALES | DECHET DE CHANTIER | BOIS

Dernière actualisation

Juin 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale